



OFFRE DE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION/ ALTERNANCE EN TRAVAIL SOCIAL ET INSERTION PROFESSIONNELLE

ASSOCIATION ACINA - ANTENNE 91

Type de contrat : Professionnalisation (alternance)

Durée : Un an minimum

Date de début : A partir de septembre ou octobre 2025

Structure

ACINA a pour mission l'accompagnement socioprofessionnel des nouveaux arrivants (réfugiés, migrants...) en situation de grande précarité en France. L'association se donne pour objectif de contribuer à l'inclusion durable des personnes vivant en squats, bidonvilles, hôtels sociaux, dans des conditions de grande précarité et d'exclusion par le biais de l'insertion socio-professionnelle. Nos actions visent à sensibiliser, informer, accompagner dans l'accès aux droits, à l'emploi, la formation, l'apprentissage de la langue française et au logement, dans une démarche partenariale forte.

ACINA est une association dynamique qui permet à ses équipes d'évoluer dans un environnement bienveillant et de se former régulièrement afin de proposer des projets innovants dans l'accompagnement social.

Description de l'alternance

Sous la supervision de la responsable d'antenne de l'Essonne, l'alternant.e travailleur.se social.e sera chargé.e de :

- Appuyer les suivis individuels menés par les travailleuses sociales auprès des personnes accompagnées : appuyer les démarches d'insertion ; de suivi et de construction de confiance auprès des personnes accompagnées ; contact régulier ; etc.
- Participer aux sorties d'aller-vers au sein des bidonvilles et squats ;
- Appuyer la création et la mise en place ateliers collectifs menés par l'équipe autour de l'insertion socio-professionnelle, incluant des ateliers avec des partenaires associatifs et institutionnels ainsi que des sorties « hors les murs » auprès de différents publics migrants et réfugiés en situation de mal-logement, incluant des personnes résidant en squats et bidonvilles sur le territoire Essonnien ;
- Appuyer la rédaction des notes sociales et autres documents référents aux personnes accompagnées ;
- Participer aux projets de l'antenne et à leur développement ;
- Participer aux réunions de pilotage de projets de l'équipe et réunions partenariales avec

- des partenaires associatifs, institutionnels et des entreprises ;
- Contribuer au Mapping d'acteurs et au développement de réseaux et de partenariats ;
- Appuyer dans la rédaction de documents de suivi de projets et dans l'actualisation des outils de suivi ;
- Participer à la mise en place d'activités socio-culturelles avec les personnes accompagnées ;
- Soutenir les autres activités de l'antenne.

Compétences et qualités requises

- Formation universitaire ou professionnelle (en Travail social et intervention sociale, Sociologie, Sciences Humaines, etc.) Bac + 2 minimum.
- Connaissance du champ de l'action sociale et intérêt pour les publics précaires et marginalisés en France.
- Intérêt pour les enjeux migratoires et l'accompagnement des personnes migrantes et réfugiées.
- Capacité à travailler en équipe et sens de l'organisation.
- Bonnes capacités de communication et relationnel, ainsi que qualités rédactionnelles.
- Bonne capacité d'analyse, esprit critique.
- Maîtrise des outils informatiques de base (Word, Excel, PowerPoint, Internet)

Conditions

- Compensation légale en vigueur
- Ticket restaurant d'une valeur de 8 euros unitaire.
- Mutuelle avantageuse prise en charge à 70% par l'employeur.
- Prise en charge du pass Navigo
- Accord sur congés trimestriels avantageux (5 jours/trimestre en sus des 25 CP/an, au prorata du temps de travail)
- Convention Collective Nationale des Acteurs du Lien Social et Familial (ALISFA)

Comment postuler

Pour postuler merci de nous faire parvenir votre CV et votre lettre de motivation à cette adresse : recrutement@acina.fr

Données personnelles: Les données collectées par ACINA dans le cadre du processus de recrutement ont pour objectif de mettre en relation ACINA avec des candidats potentiels. La base légale du traitement des données est l'exécution de mesures précontractuelles relatives à l'activité de recrutement d'ACINA. Les données relatives à un candidat collectées dans le cadre du processus de recrutement sont son identité, ses coordonnées et son expérience professionnelle mentionnée sur un CV. La collecte de ces données est obligatoire en vue d'un éventuel contact entre ACINA et la personne candidate. Les données recueillies sont conservées pour un délai maximal de deux ans après le dernier contact, afin de pouvoir recontacter les personnes candidates non retenues en vue d'un éventuel nouveau poste à pourvoir. La personne peut demander l'accès à ses données, leur rectification et leur effacement à tout moment. Vous trouverez l'ensemble des informations de contact dans notre politique de protection des données